

AVIS DE CONVOCATION

34^e Assemblée Générale Annuelle

Aux membres de Trager Québec,

Par la présente, vous êtes cordialement invité(e) à participer à l'Assemblée générale annuelle des membres de Trager Québec qui se tiendra :

DATE : Dimanche, 3 mai 2020, à 9 h 00

LIEU : PAR ZOOM (visioconférence)

Vous trouverez en pièces jointes, tous les documents pertinents pour vous préparer à la rencontre :

- Ordre du jour
- Procès-verbal de l'AGA de 2019
- États des résultats et bilan financier 2019
- Rapport annuel du conseil d'administration
- Prévisions budgétaires 2020
- Appel de candidature pour les postes d'administrateurs au CA
- Proposition de modification aux Règlements généraux
- Comment joindre l'AGA par Zoom

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers(res) membres de Trager Québec,

Nous vivons en ce moment une page d'histoire de notre humanité. Cette situation, reliée à la Covid-19 nous mobilise à une adaptation de plusieurs aspects de nos vies.

Nous comprenons que cette nouvelle réalité peut être éprouvante à bien des niveaux mais elle est aussi opportunité de changements, de réflexions, de mise à jour et même de créativité.

Votre association Trager Québec fera tout son possible tenant compte de nos moyens et capacités afin de vous accompagner dans cette étape cruciale de nos vies.

Nous vous envoyons quelques documents afférents à consulter avant l'AGA afin d'alléger la présentation qui aura lieu en visioconférence le dimanche 3 mai 2020 à 9 h. **Nous prévoyons approximativement 90 minutes pour cette rencontre.**

Au plaisir de vous y retrouver nombreux ! Amour et Paix pour tous !

Dominique Beauchemin,
Présidente de Trager Québec

ORDRE DU JOUR

34^e Assemblée Générale Annuelle

DATE : Dimanche, 3 mai 2020, à 9h00

LIEU : PAR ZOOM (visioconférence)

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la 33^e Assemblée générale annuelle tenue à Longueuil le 5 mai 2019
5. Rapport du CA
 - 5.1. Rapport annuel
 - 5.2. Rapport financier
 - 5.2.1. Présentation et adoption des états financiers de 2019
 - 5.2.2. Prévisions budgétaires pour 2020 (budget de crise)
 - 5.3. Trager International (TI)
6. Modification aux Règlements généraux
7. Élections au Conseil d'administration
 - 7.1. Rapport du comité des mises en candidature
 - 7.2. Élection des administrateurs
 - 7.3. Nomination de la représentante de Trager Québec à Trager International
 - 7.4. Nomination de la personne chargée des états financiers
8. Présentation des priorités et activités pour 2020-2021
9. Date et lieu de la prochaine assemblée générale annuelle
10. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL 2019

33^e Assemblée Générale Annuelle

Dimanche, 5 mai 2019, à 9h00
Maison Le Réveil
930 rue St-Jacques
Longueuil, Québec J4H 3E2

Membres du CA présents :

DOMINIQUE BEAUCHEMIN, présidente
FRANCE FRÉCHETTE, vice-présidente
FRANÇOIS LEMAIRE, trésorier
JOSÉE LESAGE, secrétaire du CA
MIREILLE LÉVESQUE
GENEVIÈVE SIROIS, représentante à l'international

Invitée :

LINDA LAPOINTE, coordonnatrice/agente adm.

1. Ouverture de l'assemblée à 9h10

Mot de bienvenue et présentation du CA aux membres par la présidente.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Il est décidé que F. Fréchette serait présidente d'assemblée et J. Lesage secrétaire. *Proposé par L. Bélanger et secondé par A. Daigle*

Demandes du CA acceptées à l'unanimité :

- Permettre l'enregistrement pour faciliter la rédaction du procès-verbal (détruit ensuite).
- Permettre la prise de photos au cours de la journée et utilisation sur le site ou Facebook.
- Permettre la présence de L. Lapointe (coordonnatrice mais non membre).

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Tous les membres ayant déjà pris connaissance de l'ordre du jour, sa lecture n'est pas exigée. L'ajout de 3 sujets au point 9 est demandée :

- Gestion administrative de la formation continue à date fixe (F. Fréchette)
- FQM vs Trager Québec : heures de formation des massothérapeutes vs les reçus d'assurances (L. Lachance)
- Assurances professionnelles si un praticien déménage hors Québec (C. Serpa).

L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par S. Desormeaux et secondée par F. Chicoine

4. Adoption du procès-verbal de la 32^e AGA tenue à l'Hôtel Monfort (Nicolet), le 22 avril 2018

Tous les membres ayant déjà pris connaissance du procès-verbal, sa lecture n'est pas exigée. *L'adoption du procès-verbal est proposée par G. Trépanier et secondée par G. Sirois*

5. Rapport d'activités

5.1 Rapport annuel du conseil d'administration

Le CA s'est réuni 11 fois au cours du présent mandat et a tenu 3 rencontres spéciales.

Les événements :

- Participation avec Accès Trager en mai 2018 et prochainement en mai 2019, au Symposium de la FQM.
- Participation au 30^e congrès des Kinésologues à Québec (500 participants).
- Présence à la soirée bénéfique de la Fondation de la massothérapie, qui chapeaute plusieurs projets impliquant le Trager (raison : reconnaissance et réseautage).

Priorités 2018 du CA :

- Le CA s'est concentré cette année sur le Plan Stratégique en collaboration avec le Comité des Sages. Toutes les décisions futures en découleront et le plan stratégique touchera chacun des aspects de l'organisation (marché / formation / gouvernance). Il est en cours de finalisation. Une assemblée spéciale sera organisée pour le présenter aux membres.
- Le Comité des Sages est remercié pour son rôle clé joué dans ce dossier.

Retour sur l'AGA 2018

- Le CA fait une mise à jour des projets proposés en 2018, leur report ou leur réalisation.
- Le comité « développement & promotion ». démarrera en 2019-2020.
- La révision de la cotisation annuelle découlera du plan stratégique à venir.
- La révision de stratégie de placements a été faite mais ne sera effective qu'à la fin des échéances de placements.
- Les principales pages du site internet ont été traduites en anglais. Une nouvelle version du site est en chantier.
- Pour faire suite à la demande des membres, le CA a décidé de payer un montant de \$1 400 à notre coordonnatrice pour les heures supplémentaires effectuées en 2018. En ce qui concerne la révision de son salaire, la décision découlera du plan stratégique à venir.

Réalisations des instructeurs :

- Augmentation croissante des praticiens depuis 2014, fruit du travail de nos instructeurs.
- Présentation de leurs principales réalisations depuis la dernière AGA. Amrita Daigle et Louise de Montigny sont invitées à s'adresser aux membres.

Hook Up

- Le Hook Up n'a paru qu'une seule fois cette année et nous espérons faire deux parutions en 2019-2020. Il est envisagé d'ouvrir le Hook Up au public pour que les gens s'inscrivent sur le site web et qu'ils fassent partie de nos lecteurs. Le modèle pourrait être revu et proposer un sujet en petites capsules bien écrites.
- G. Trépanier propose à la quarantaine de personnes présentes, de s'engager à faire une communication dans le Hook Up.
- C. Serpa aborde le sujet des journaux en massothérapie intégrative (aucun en français). La propriété d'auteur des recherches se perd car ce sont des journaux qui gardent l'exclusivité entre 5 et 7 ans. Selon elle, il faudrait que notre journal ait un numéro de DIN. Ainsi, l'auteur d'une étude pourrait publier ses écrits dans notre revue. France dit que ce serait un comité et non le CA qui pourrait se pencher là-dessus.

Trager International

- G. Sirois donne quelques explications sur son statut de représentante. Elle a fait partie plusieurs années de l'exécutif et maintenant comme représentante, elle participera en Allemagne à la

rencontre de tous les représentants en juin. Les grands sujets abordés : les marques déposées, le prototype de site web (par ceux ayant travaillé sur le site des USA), la révision de la redevance à l'International.

- F. Fréchette explique que le modèle d'affaires de TI est basé sur les cotisations des membres et le % qu'envoient les instructeurs des cours. La Suisse a décidé qu'en 2019, elle cesserait d'envoyer le pourcentage à TI, dans le but de repenser leur modèle d'affaires.
- France Fréchette est sur l'exécutif, Diane Trudeau à la trésorerie et que TI a toujours besoin de bénévoles.
- Pour faciliter les communications entre TI et les membres des associations nationales, il y aura, au prochain renouvellement, une case à cocher si on désire recevoir de l'information de l'International (infolettres). Elle rappelle à l'assemblée que la seule façon de changer les choses est en s'impliquant.
- G. Trépanier demande ce qui se passe avec le projet du CAFIT ou nouveau cursus d'enseignement des instructeurs. Le projet est embryonnaire à l'international et fait partie de la planification stratégique à Trager Québec. G. Sirois tient à rassurer que ce dossier reste une priorité pour elle.

5.2 Période de questions, interventions, commentaires (10 minutes)

- C. Serpa apporte une information concernant les membres de la FQM et Mon Réseau qui ont 1000 heures et plus de formation. Ils peuvent appliquer pour être payés directement avec la Croix Bleue. France retient le point pour la section « questions diverses » un peu plus tard.
- A. Daigle rappelle l'existence du cours « Trager au quotidien » dont elle est la coordonnatrice et co-créatrice. Les outils et site web seront pris en charge par TI dans un futur rapproché. Son but est de permettre à tous les praticiens qui le désirent, d'enseigner au grand public.
- C. Serpa demande s'il y a une possible affiliation entre Trager Canada et Trager Québec. La raison de cette interrogation concerne les assurances-responsabilité (qui est d'ordre provincial), si elle déménage du Québec. Il y a une affiliation entre toutes les associations Trager via TI fait remarquer L. de Montigny. Si un individu déménage en dehors de la province, il fera partie de Trager Canada. Cependant, il existe certaines nuances en ce qui a trait aux obligations liées aux assurances de chaque province et aux lois provinciales. C'est un dossier à suivre La reconnaissance des acquis à travers le Canada pourrait faire partie d'un article dans une parution du prochain Hook Up. Ce sujet intéresse plusieurs membres.

6. Rapport financier

6.1 Présentation et adoption des états financiers de 2018

Le trésorier François Lemaire présente en détail le bilan financier:

Avec un total des avoirs de \$51 743 et une augmentation des cotisations, 2018 fut une année prolifique versus 2017. Nous avons eu un bénéfice de \$3 638. Il y a eu cependant beaucoup plus de dépenses \$20 373 (week-end de l'AGA 2018 à Nicolet, nombreuses réunions pour le plan stratégique, les événements participatifs).

On apporte des précisions sur les montants redonnés à TI : c'est le nombre de praticiens actifs (\$25/membre) comme montant de référence. Plus grand est le nombre de praticiens plus grand est le montant de la redevance. Les organisateurs de cours donnent également une redevance sur les cours données de 6% à Trager Québec et de 6% à Trager International.

L'adoption du bilan et des états financiers 2018 est proposée par G. Sirois et secondée par M.D. Boucher.

6.2 Prévisions budgétaires pour 2019

François rappelle que la projection reste sécuritaire à l'exception du nouveau poste « promotion et développement » qui se voit accorder un montant de \$1 500 pour de futurs projets.

Projection de \$21 430 au niveau des produits. \$22 198 de charges. \$768 de déficit prévu. On sait qu'un OSBL ne fait pas de profits en principe. Lorsque les projets de développement seront décidés, nous serons plus en mesure de placer nos avoirs. *Proposée par S. Désormeaux et secondée par G. Dupuis*

6.3 Nomination de la consultante pour les états financiers

Il est proposé de reconduire le mandat de madame Nicole St-Pierre au titre de consultante en gestion, chargée des états financiers annuels. *Proposée par L. De Montigny et secondée par D. Trudeau*

7. Élections

7.1 Rapport du comité des mises en candidatures

Les postes pourvus ou à pourvoir cette année au CA sont les suivants :

- Poste 1 (2017-2019) : fin de mandat pour François Lemaire
- Poste 2 (2018-2020) : Dominique Beauchemin en cours de mandat de deux ans
- Poste 3 (2017-2019) : fin de mandat pour Josée Lesage
- Poste 4 (2018-2020) : France Fréchette en cours de mandat de deux ans
- Poste 5 (2017-2019) : fin de mandat pour Mireille Levesque

7.2 Élection des administrateurs

- Lise Bélanger a envoyé sa candidature à l'Association. *Proposée par S. Lapointe et secondée par A. Daigle*. Elle occupera le poste 1 pour 2 ans.
- Josée Lesage propose de poursuivre pour un troisième mandat. Elle conservera le poste 3 pour deux ans. *Proposée par G. Sirois et secondée par L. Lachance*
- Aucune candidature spontanée. Un poste reste vacant et G. Trépanier suggère Marie-Danielle Boucher et Any Guay. Elles déclinent l'offre mais gardent l'idée pour une prochaine année. Le poste 5 reste vacant.

7.3 Nomination de la représentante au CoT de TI

Le CA suggère d'entériner la décision de reconduire le mandat de trois ans de G. Sirois comme représentante de Trager Québec à l'International. *Proposée par L. Bélanger et secondée par M. D. Boucher*

8. Présentation des priorités et activités pour 2019-2020

- Continuer le travail en partenariat avec le Comité des Sages pour la finalisation du plan stratégique et sa présentation lors d'une assemblée générale spéciale aux membres à l'automne 2019
- Formation de nouveaux comités pour s'occuper de dossiers discutés plus tôt : formation/éducation et développement/promotion

9. Questions diverses

9.1 Gestion administrative des 24 heures de formation continue à une date fixe

Un tel changement permettra d'alléger le travail d'administration et facilitera la vie aux praticiens, qui pourront mieux suivre leur progression. Nous aurions une échéance à date fixe avec une période de référence commune. Le tout débiterait le 1^{er} janvier 2020 pour se terminer avant le renouvellement de 2023. Une période de transition est prévue pour permettre aux membres de se mettre en phase avec les nouvelles dates.

- **Résolution.** Les membres de Trager Québec acceptent de changer la gestion du suivi de la formation continue pour une période de référence à date fixe (pour tous) débutant le 1^{er} janvier 2020. *Proposé par G. Sirois et secondé par Diane Trudeau*

9.2 Formation des massothérapeutes vs les compagnies d'assurances

Un membre s'informe de l'annonce faite par la FQM concernant le nombre d'heures de formation que devront avoir les massothérapeutes pour permettre à leurs clients de se faire rembourser leurs reçus par les assureurs. F. Fréchette explique qu'au Québec par exemple, la compagnie Great West fournit ses services à 9% de la population. À compter du 1er janvier 2020, elle ne rembourserait plus les reçus des massothérapeutes qui n'auraient pas 1000 heures de cours. Il faut se rappeler qu'à l'extérieur du Québec, il faut 2200 heures de cours et qu'en Colombie-Britannique 3000 heures. À l'heure actuelle, il y a des discussions entre la Great West et la FQM à ce sujet. D'autres assureurs devraient suivre et les associations de massothérapie sont sans doute en négociation à ce sujet. Les praticiens sont invités à s'informer auprès de leurs associations respectives car il y en a plus de 36 seulement au Québec.

La grande majorité de nos membres sont également membres de la FQM et utilise les reçus FQM plutôt que les nôtres. Le CA suit donc ce dossier de près.

Certains assureurs exigent aussi une ordonnance de médecin pour accepter les reçus de massothérapeutes, ce qui peut causer problème en raison de la méconnaissance des médecins de notre travail. Certains acceptent de signer des ordonnances, d'autres non. Mais dans les faits ils ne sont pas supposés en donner selon leur code de déontologie puisque la massothérapie n'a pas encore d'ordre professionnel permettant d'assurer la sécurité du public. C'est vraiment un choix personnel pour eux.

Pour ce qui est de la formation continue acceptée par Trager Québec, elle diffère en partie de celle de la FQM. Les membres peuvent trouver la liste sur notre site. Une confusion ayant été notée à cet égard, il est rappelé que les membres ne doivent pas se fier à leur dossier de formation de Trager Québec pour comptabiliser leurs 1000 heures car certaines formations ne sont pas nécessairement acceptées par d'autres associations de massothérapie, et vice versa.

G. Trépanier rappelle qu'il faut voir la formation continue comme une opportunité et non une obligation et de profiter de ces 24 heures pour développer ses compétences en Trager.

S'ensuit une discussion sur le pour ou contre les heures (3) de formation continue attribuées à la participation des membres à leur assemblée annuelle. Certains y voient du développement de compétences et d'autres non. Un membre suggère de reconnaître la participation comme formation continue qu'une seule fois. Aucun nouveau vote n'est demandé à ce sujet et la politique votée en assemblée générale l'année dernière continuera d'être appliquée, jusqu'à nouvel ordre.

Le CA propose aux participants de signer la feuille de présence et d'y inscrire s'ils veulent ou non que l'on reconnaisse leurs heures en formation continue.

10. Date et lieu de la prochaine AGA 2020

Nos règlements généraux précisent que l'AGA doit se tenir à la fin d'avril à moins d'un vote contraire des membres, ce qui était le cas l'an dernier. Il est plus facile de voyager en mai qu'en avril pour les personnes de l'extérieur question météo. Par contre, le mois de mai est plutôt occupé : fête des patriotes, fête des mères, Symposium FQM. Les deux ont avantages et inconvénients.

Pour 2020, G. Trépanier propose de tenir l'AGA au cours d'une fin de semaine de deux jours pour jumeler l'événement à des activités de formation. Le CA est d'accord en principe mais précise que sans comité organisateur, il n'y aura pas de week-end spécial. Les membres intéressés sont invités à se manifester.

D. Bérubé se questionne si le moment est bien choisi étant donné nos ressources limitées et beaucoup d'engagement qui sera demandé suite à la divulgation du plan stratégique. Elle rappelle le 35^e anniversaire de Trager Québec dans deux ans. L'intérêt pour un weekend spécial étant manifeste, des dates sont proposées et un vote est demandé à mains levées.

- 34 personnes sont pour les 2 et 3 mai.
- 26 personnes sont pour les 25 et 26 avril.

Il est décidé d'organiser la fin de semaine TRAGER 2020 **les 1, 2 et 3 mai** 2019 mais s'il n'y a pas de comité qui s'implique, il n'y aura que l'AGA le dimanche 3 mai 2020. Ledit comité devra trouver un emplacement avec la technologie permettant la participation des membres éloignés. G. Sirois suggère l'idée d'inclure, s'il y a un week-end, une portion « d'action sociale » dans la communauté où l'on se trouvera (un matin ou un après-midi) pour avoir un rayonnement.

11. Levée de l'assemblée

La proposition est faite par G Sirois et secondée par S. Lapointe. L'Assemblée est levée à 12h05.

RAPPORT FINANCIER

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019		
ACTIF	2019	2018
Actif à court terme		
Banque et petite caisse	8 209 \$	8 743 \$
Dépôts à terme	41 938 \$	41 521 \$
Inventaire	1 837 \$	1 479 \$
TOTAL DE L'ACTIF	51 984 \$	51 743 \$
PASSIF		
Fournisseurs	0 \$	88 \$
TOTAL DU PASSIF	0 \$	88 \$
AVOIR DES MEMBRES		
Solde début	51 743 \$	48 105 \$
Bénéfice de la période	241 \$	3 638 \$
TOTAL DE L'AVOIR	51 984 \$	51 743 \$
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	51 984 \$	51 743 \$
ÉTAT DES RÉSULTATS au 31 décembre 2019		
PRODUITS	2019	2018
Cotisation des membres	17 630 \$	18 295 \$
Redevances des cours	1 582 \$	4 404 \$
Produits des ventes	449 \$	908 \$
Intérêts	435 \$	364 \$
Autres revenus	0 \$	40 \$
TOTAUX	20 096 \$	24 011 \$
CHARGES		
Honoraires	12 632 \$	11 664 \$
Frais AGA	1 111 \$	2 522 \$
Frais d'activités	1 110 \$	1 658 \$
Coûts des ventes	447 \$	310 \$
Frais CA et comités	882 \$	1 048 \$
Téléphone, internet, etc.	319 \$	295 \$
Frais postaux	562 \$	590 \$
Fournitures de bureau	91 \$	136 \$
Frais de banque et de cartes	95 \$	99 \$
Frais comptables, permis et immatriculation	127 \$	160 \$
Redevances praticiens et enseignants TI	2 056 \$	1 830 \$
Représentation internationale TI	376 \$	0 \$
Divers	47 \$	61 \$
TOTAUX	19 855 \$	20 373 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR DÉPENSES	241 \$	3 638 \$

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat s'échelonnant entre le 4 mai 2019 et le 3 mai 2020

GÉNÉRALITÉS	
Administratrices	<ul style="list-style-type: none"> • Dominique Beauchemin, présidente et trésorière (poste 2); France Fréchette, vice-présidente (poste 4); Josée Lesage, secrétaire (poste 3); Lise Bélanger, administratrice (poste 1)
Membership	<ul style="list-style-type: none"> • En date du 20 avril 2020, 90 praticiens, 9 en sabbatique, 7 membres soutien et 45 étudiants actifs
Comités	<ul style="list-style-type: none"> • Comité des Sages : Denise Bérubé, Diane Chouinard, Diane Trudeau, Geneviève Trépanier, Pierre Brault (2017-2019), Raymond Verreault • Comité organisateur "Fin de semaine Trager" : Geneviève Trépanier, Marie Pâquet†, Any Guay, Sylvie Lapointe • Comité de programme de relève des instructeurs (CAFIT): Denis Lafontaine, Geneviève Sirois, Geneviève Trépanier, Nancy Lavoie
Remerciements	<ul style="list-style-type: none"> • Membres, pour leur soutien et leur engagement dans la famille Trager • Bénévoles (membres de comités ou non), ils consacrent de nombreuses heures au développement du Trager • Organiseurs de cours, ils assurent depuis toujours la promotion de l'approche Trager • Linda Lapointe, merci pour toutes ses années et le support de grande qualité au CA, aux membres et à toute l'organisation
IMPACTS COVID-19	
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • La pandémie occasionne des restrictions majeures sur toutes les activités professionnelles qui impliquent un contact physique et le confinement est obligatoire. Les rassemblements sont également interdits au Québec depuis le 14 mars 2020. Le retour à la normale est difficilement prévisible.
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de semaine Trager annulée, report éventuel • AGA par visioconférence • Plan Stratégique, report de l'échéancier (implique les engagements AGA 2019: promotion, cotisation membres, stratégies de placement) • Budget de crise (prévisions pour 2020) et réorganisation des activités • Membres: suspension de la pratique, incertitude économique, etc.
FINANCES	
États financiers 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats positifs (revenus-dépenses), excédent de 282\$ (31 décembre 2019) • Bilan (actif-passif) de 51 984\$ (31 décembre 2019)
Prévisions budgétaires 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Budget de crise: planification des activités et réduction des dépenses car possibilité de pertes de revenu (2021) • Demande de compréhension et confiance de la part des membres devant les circonstances actuelles (COVID-19 et transition secrétariat)

SECRÉTARIAT ET COMMUNICATIONS	
Départ et transition	<ul style="list-style-type: none"> • Linda Lapointe, coordonnatrice et agente administrative depuis 2013, quitte son poste le 30 mai 2020 • Offre de service publiée, aucune candidature à ce jour • Solutions identifiées pour la transition et minimiser l'impact d'ici le remplacement
Bulletins, infolettres...	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs communications (1 bulletin Hook-Up, plusieurs infolettres Le Relais, plusieurs courriels et publications Facebook)
ÉDUCATION	
Projet pilote de relève des instructeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Actuellement en développement - relié à la planification stratégique
Formation continue	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des 24 heures aux 3 ans à date fixe maintenant implanté
Supervisions annuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition à Trager International (TI) de remettre la supervision annuelle aux 2 ans (pour les praticiens de moins de 10 ans de pratique active)
ACTIVITÉS: REPRÉSENTATION ET PROJET	
Symposium FQM 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Kiosque Trager partagé entre Trager Québec et l'École Accès Trager
Fondation de la massothérapie	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au souper-bénéfice 2019
Planification stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation (CA), échanges avec le comité des Sages et enseignants, planification des prochaines étapes (report calendrier COVID-19)
TRAGER INTERNATIONAL (TI)	
Généralités	<ul style="list-style-type: none"> • Geneviève Sirois, représentante Trager Québec • France Fréchette, membre CA TI • Dianne Fallis, membre du département des finances TI • Diane Trudeau, membre du département des finances (2010-2020)
Paiement à ti des redevances de:	<ul style="list-style-type: none"> • Cours: arrêt des versements • Cotisations des praticiens: maintenu au taux de 2018
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'AGA de TI en Allemagne (juin 2019)
Communications	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau site web de TI www.trager.com • Infolettre TI

PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2020

PRODUIT	2019	Prévisions 2020	Notes
Cotisation des membres	17 630 \$	18 325 \$	peu de changement prévu
Redevances des cours	1582 \$	0 \$	aucune redevance prévue
Produits des ventes	449 \$	100 \$	peu de changement prévu
Intérêts	435 \$	300 \$	probablement à la baisse
Autres revenus	0 \$	0 \$	aucun autre revenu prévu
TOTAUX	20 096 \$	18 725 \$	
CHARGES	2019	Prévisions 2020	Notes
Honoraires	12 632 \$	6 600 \$	transition (sous traitance possible)
Frais	1 111 \$	711 \$	reconduction 2020 ou remboursement
Frais d'activités	1 110 \$	250 \$	activités en développement (web)
Coûts des ventes	447 \$	0 \$	aucune commande de matériel prévue
Frais CA et comités	882 \$	0 \$	aucune dépense prévue (réunions, déplacements)
Téléphone, internet, etc.	319 \$	300 \$	sujet à changement - transition secrétariat
Frais postaux	562 \$	250 \$	à la baisse - planification virage vert
Fournitures de bureau	91 \$	150 \$	sujet à changement - transition secrétariat
Frais de banque et de cartes	95 \$	140 \$	pas ou peu de changement prévu
Frais comptables, permis et immatriculation	127 \$	127 \$	pas ou peu de changement prévu
Redevances praticiens et enseignants TI	2 056 \$	2 364 \$	28\$ par praticien, montant déjà payé
Développement de l'approche	0 \$	0 \$	aucune dépense prévue (PS)
Représentation internationale TI	376 \$	0 \$	aucune dépense prévue
Divers	47 \$	0 \$	aucune dépense prévue
TOTAUX	19 855 \$	10 892\$	
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR DÉPENSES	241 \$	7 833 \$	

Proposition de modification aux Règlements généraux

Motif pour la proposition de modification. Il serait bénéfique pour l'association que le conseil d'administration puisse s'adjoindre les services d'une personne compétente dans des domaines complémentaires à ceux qu'il possède. Le soutien d'une personne possédant une expertise dans la gestion d'entreprise, en stratégie de développement ou encore dans le domaine des ventes et du marketing par exemple, pourrait grandement aider l'association et son conseil d'administration à mieux coordonner ses efforts pour remplir sa mission et atteindre ses objectifs. Ceci est encore plus vrai avec l'implantation prochaine d'un plan stratégique.

Article dans sa forme actuelle :

Chapitre 6 Conseil d'administration, Section 6.4 Éligibilité:

« Seuls les membres actifs sont éligibles à un poste du Conseil d'administration. Tout membre du Conseil d'administration est rééligible. »

Proposition de modification

Chapitre 6 Conseil d'administration, Section 6.4 Éligibilité:

« Seuls les membres actifs sont éligibles à un poste du Conseil d'administration. **Par ailleurs, le conseil a la possibilité de combler un siège par une personne provenant de l'extérieur de l'organisation, ayant de l'intérêt pour l'approche Trager et étant complémentaire en termes de compétences avec le reste des membres du conseil. Cette personne a le droit de vote.** Tout membre du Conseil d'administration est rééligible. »

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Conseil d'administration de TRAGER QUÉBEC

À l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 3 mai prochain, l'Association Trager Québec doit combler des postes vacants (mandat d'un ou de deux ans selon le poste à pourvoir) au conseil d'administration par des personnes possédant une combinaison de qualités personnelles, de connaissances, d'expertise et de compétences afin que le CA jouisse d'une variété d'expériences, de points de vue, d'information, de relations et d'aptitudes pour bien accomplir ses fonctions de gouvernance et de volontariat.

Veillez noter que les membres qui occupent un poste d'administrateur au CA pour une durée d'au moins deux ans se voient attribuer 24 heures de formation continue au terme de leur mandat à la condition d'avoir déjà complété le Niveau IV obligatoire (Résolution CA 174-05-12).

Si vous êtes intéressé(e) à la gouvernance de votre association et souhaitez y participer pour enrichir votre expérience et apporter votre contribution à la communauté Trager, veuillez compléter le formulaire ci-dessous et le faire parvenir d'ici le **29 avril 2020** par courriel à info@tragerquebec.com.

[Le formulaire est également disponible en ligne.](#)

Je, soussigné(e) _____

pose ma candidature pour un poste d'administrateur au sein du CA de l'Association Trager Québec.

J'accepte de remplir le mandat demandé (1 à 2 ans selon le poste vacant) si je suis élu(e) et déclare que je suis praticien(ne) actif(ve) et membre en règle de l'Association Trager Québec.

Date : _____

Signature : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

COMMENT JOINDRE L'AGA PAR ZOOM

34^e Assemblée Générale Annuelle

DATE : Dimanche, 3 mai 2020, à 9h00

1. Ordinateur

Cliquez sur le lien suivant: <https://us02web.zoom.us/j/3223231536>

ID de réunion: 322 323 1536

2. Téléphone

Composez ce numéro (Montréal): 1-438-809-7799

3. Se familiariser avec Zoom (optionnel)

3.1. Regardez cette vidéo Zoom : <https://youtu.be/HqncX7RE0wM>

3.2. Pour activer les **sous-titres en français** :

Meeting Topic: Sample Zoom Meeting
Host Name: Brendan Ittelson
Invitation URL: <https://success.zoom.us/j/221189785>
Copy URL
Participant ID: 35

Join Audio Share Screen Invite Others

et vidéo peut être rapide.

Cliquez ici pour voir les sous-titres

Cliquez ici pour choisir la langue

Joining & Configuring Audio & Video
Unlisted
463,058 views • Dec 20, 2016

338 34 SHARE SAVE ...